A large, thick, grey wavy graphic element that starts from the top left and flows down towards the bottom right, framing the central text.

Normes, institutions et configurations politiques dans les réformes des filières cotonnières en Afrique de l'Ouest: Cas du Cameroun

Analyse
de 6 villages

**Jonathan Kaminski,
Jean Enam et
Denis Folefack**

Background Paper

Dec 2010

10

Copyright: Les auteurs

Publié: Dec 2010

Edité au nom du programme « Afrique: pouvoir et politique » par le Centre pour les Etudes Africaines (CAS) de l'Université de Floride et l'Overseas Development Institute (ODI) à Londres.

Cet essai est un des produits du groupe de recherche sur les « Réformes du secteur du coton » du programme APP (www.institutions-africa.org) qui comprend des études de recherche dans quatre pays africains: Bénin, Burkina Faso, Cameroun et Mali. Il recueille des résultats préliminaires obtenus à partir d'études de recherche de terrain entreprises au printemps 2010, dans la perspective de produire des rapports finaux en 2011.

Afrique: pouvoir et politique est un programme de recherche dirigé par un consortium d'organisations. Le programme est financé par le Ministère britannique du développement international (DFID) et par Irish Aid pour le bénéfice des pays en voie de développement. Les opinions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de DFID, Irish Aid ou des institutions partenaires.

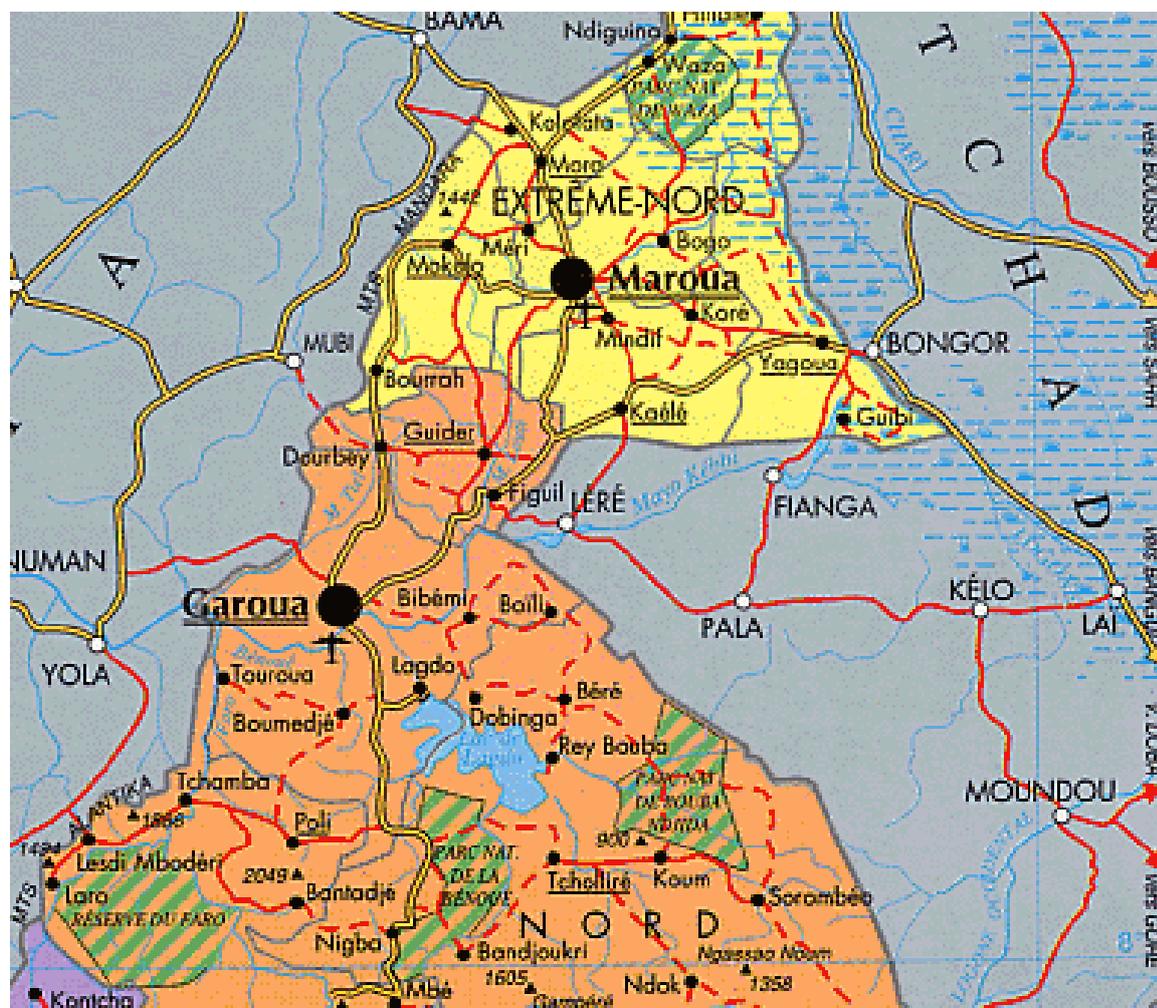
Rapport de villages : synthèse des informations obtenues auprès des acteurs locaux dans 6 villages cotonniers du Cameroun au printemps 2010

Jonathan Kaminski – Université Hébraïque de Jérusalem, Israël

Jean Enam – Institut de recherche agricole pour le Développement, Garoua, Cameroun

Denis Folefack – Institut de recherche agricole pour le Développement, Maroua, Cameroun

Le présent rapport synthétise les différentes informations obtenues auprès des acteurs locaux impliqués dans les activités sociales et cotonnières des 6 villages visités par l'équipe Cameroun du projet Afrique, Pouvoir et Politiques¹ au printemps 2010. Nous nous attachons à cristalliser nos observations et nos synthèses autour des dynamiques sociales particulières aux villages et aux groupements visités, ainsi qu'aux relations entre le village et les opérateurs économiques extérieurs, notamment ceux de la filière cotonnière afin de mieux comprendre leur rôle dans la mesure de la performance contractuelle au niveau local. Ce rapport se réfère notamment à la campagne cotonnière passée 2009-2010, et sera plus tard

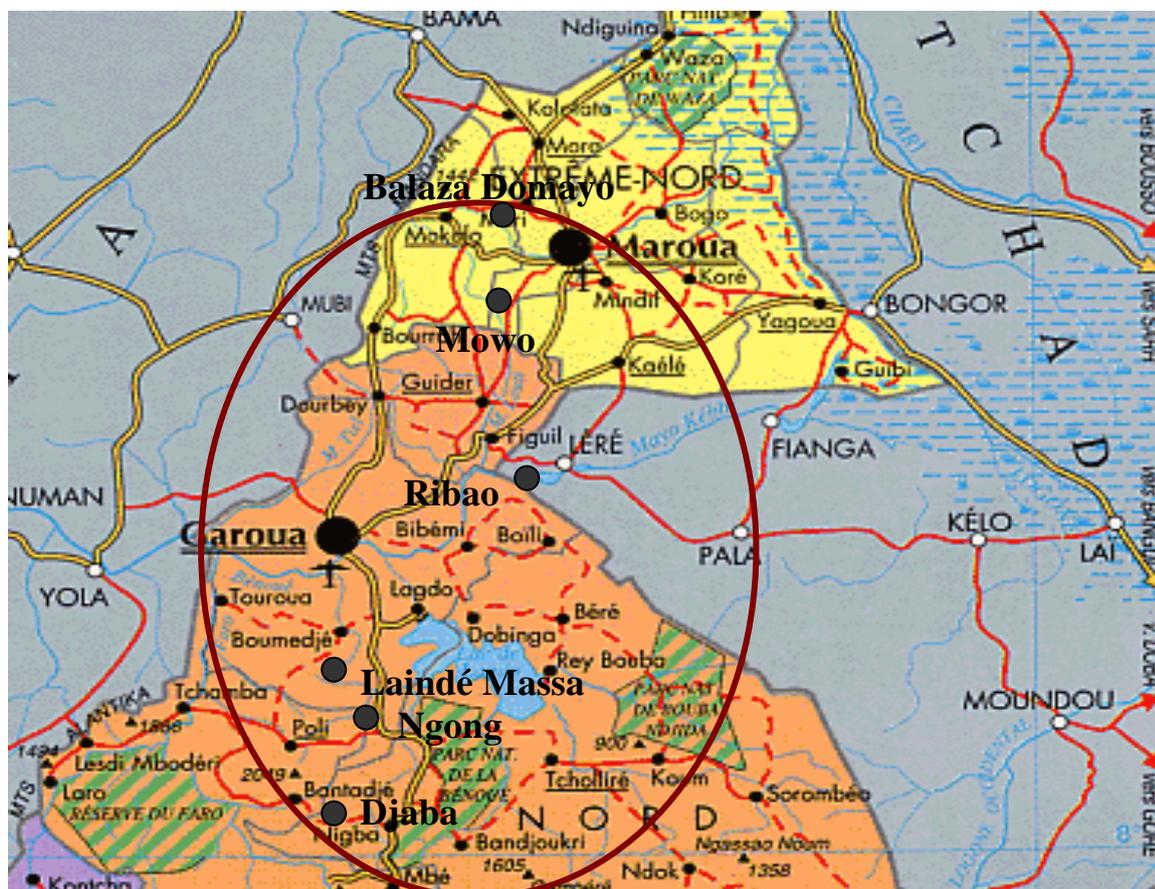


¹ www.institutions-africa.org

complétée par une analyse du suivi de filière dans ces mêmes villages pour la campagne 2010-2011 en cours.

Cette problématique des dynamiques sociales sur la performance contractuelle rejoint celle adressée par les autres équipes du projet coton pour les campagnes 2009-2010 et 2010-2011.

Zone d'étude : Provinces de l'Extrême Nord et du Nord



Ces provinces concentrent la majorité de la production dont 3 villages au sud de Garoua, deux dans la zone productive traditionnelle et un dans la zone de Poli, plus marginale. Un au nord de Garoua dans la zone de Figuil. Enfin deux villages dans la province de l'Extrême Nord dans une périphérie Nord et Sud de 40 à 50 km de Maroua. La zone échantillonnée comprend bien la zone de production majoritaire du pays, limitée au Sud par des sols moins adaptés et d'autres cultures plus rentables et au nord par des sols moins fertiles et la réserve naturelle de Waza.

Variable	Moyenne échantillon	Min/max	Moyenne Laïndé	Moyenne Ngong	Moyenne Djaba	Moyenne Ribao	Moyenne Mowo	Moyenne Balaza
Age	43.5	17.0/83.0	38.6	46.7	29.1	46.5	50.16	52.3
Surface cotonnière	0.89	0.25/5.0	1.69	1.43	0.57	0.60	0.65	0.49
Nombre personnes	6.6	0/20	6.6	9.1	4.6	7.6	7.2	4.4
Expérience cotonnière	19.3	2/50	16.0	22.1	7.0	23.6	25.5	21.4
Variable	Fréquence échantillon		Laïndé	Ngong	Djaba	Ribao	Mowo	Balaza

Type d'exploitation	A : 20.3% B : 40.7 % C : 39.0%	11.1% 55.6% 33.3%	10.0% 50.0% 40.0%	10.0% 30.0% 60.0%	40.0% 40.0% 20.0%	20.0% 50.0% 30.0%	30.0% 20.0% 50.0%
Education	Aucune : 28.8% Alphabétisés : 8.5% Coranique : 8.5% Primaire : 32.2% Secondaire : 22.0%	22.2% 0.0% 0.0% 44.4% 33.3%	40% 0% 0% 40% 20%	10.0% 0.0% 0.0% 30.0% 60.0%	50.0% 10.0% 0.0% 20.0% 20.0%	20.0% 40.0% 0.0% 40.0% 0.0%	30.0% 0.0% 50.0% 20.0% 0.0%
Autosuffisance	61%	55.6%	50%	40.0%	70.0%	60.0%	90.0%
Activité II	Autre: 15.8% Comerc/Artisan: 15.8% Elevage : 68.4%	0.0% 33.3% 66.7%	11.1% 22.2% 66.7%	22.2% 11.1% 66.7%	50.0% 0.0% 50.0%	10.0% 20.0% 70.0%	0.0% 10.0% 90.0%

Table 1. Caractéristiques générales de l'échantillon des 60 exploitants interrogés

	Intrants coton			Intrants céréales		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	96349.8 (107950.7)	86226.5 (85966.8)	79518.2 (87236.8)	13004.0 (19474.5)	12909.3 (22473.2)	10059.7 (21909.8)
Achat	979.7 (5719.0)	1440.7 (7916.1)	1357.6 (6133.4)	11898.3 (35545.3)	7373.7 (21072.5)	5293.6 (12023.7)

Village de Laindé Massa

Caractéristiques particulières : Laindé Massa est un petit village situé à environ 6 kilomètres du bitume reliant Garoua à Ngaoundéré, à environ 35 kilomètres de la capitale cotonnière Garoua, siège de la SODECOTON. Bien située géographiquement, ce village a été créé par le garde du corps du premier président de la république Camerounaise, M. Adjihou, et a pu bénéficier de relations de bons termes avec les différents opérateurs économiques, notamment le classement du village en label coton équitable, ce qui permet à ses cultivateurs d'obtenir des primes de production juteuses, bien qu'une partie doive être redistribuée sous forme d'investissements sociaux. Le village est relativement développé avec diverses activités et un marché central, de bonnes infrastructures, et une chefferie influente. La plupart des habitants sont issus de populations migrantes dans les années 60-70 venant de l'Extrême Nord, des groupes ethniques Mousey et Guider. On note moins de conflits fonciers que dans le reste de la région, même si ce problème reste conséquent.

Le village est caractérisé par une chefferie traditionnelle forte et la présence de ses résidents principalement liés à la SDCC. Les éleveurs se sédentarisent depuis que le village s'est développé et le rapprochement avec les agriculteurs est bénéfique malgré leur illettrisme. La chefferie permet de régler la plupart des conflits entre éleveurs et agriculteurs liés aux dommages culturels faits par le bétail ou à l'autorisation faite par la SDCC de défricher menaçant les pâturages, notamment en proposant des arrangements sur les résidus.

Leadership villageois : Le coton a apporté des avantages au village, notamment de la nourriture pour le bétail et un développement social et économique, c'est une activité cruciale selon les femmes mais les rendements sont en baisse. Pour la chefferie, la situation devient grave car les activités sociales ne peuvent plus être financées et le développement en devient

bloqué. Le passage au GIC a été bien apprécié dans le village, permettant un meilleur fonctionnement et de meilleurs mécanismes de remboursement, cela a aussi eu des effets positifs sur les autres associations du village mais les récents problèmes menacent toute la structure sociale du village. Mais cela reste difficile pour les producteurs de tout bien mettre en place. Au niveau des relations avec l'OPCC, les leaders du village déplorent le manque de solidarité paysanne avec la baisse du prix des intrants alors qu'il devrait être possible de trouver un rendement correct pour tous types de sols. Les femmes proposent d'obtenir les crédits intrants coton et céréales par deux voies séparées. Le coton en expansion a permis un fort développement de la région mais aujourd'hui cela devient néfaste, il y a besoin d'une grande solidarité entre techniciens et agriculteurs. Aujourd'hui la production est profitable uniquement à la SDCC, les rendements servent aux producteurs uniquement pour le vivrier, cela crée des problèmes aussi au niveau du village et menace les autorités avec des baisses de rentrées de l'impôt agricole. Il y a aussi un impact du GIC sur la crédibilisation des règles traditionnelles notamment les octrois de champs et de maison aux nouveaux arrivants avant de permettre le coton après une période de deux ans, mais la SDCC vient souvent contredire ses règles et installer de nouveaux producteurs sans l'avis de la chefferie. Il y avait plus de facilité à utiliser les ressources collectives des groupements auparavant. Aujourd'hui c'est devenu plus procédurier et plus contraignant avec l'administration du GIC et les procédures à Garoua...

Dynamiques du GIC: Il comprenait 170 membres pour la campagne 2009 et aura 120 membres cette année dont une trentaine de nouveaux, les autres ayant quitté par choix ou après éviction de leur cercle défectueux. Il y a 250F de cotisations à s'acquitter en une fois puis le choix se fait par cercles entre familles, voisins, ou parfois par performances, car un membre performant s'attire la confiance des autres, selon le délégué. La constitution des cercles se réalise lors des AG, il arrive que certains membres ne soient acceptés dans aucun cercle. On observe aussi des changements de cercles mais aucun nouveau cercle complet n'a été établi récemment.

Au niveau du leadership et du fonctionnement, le bureau est élu par vote aux AG pour 3 ans renouvelables et il existe aussi un bureau élargi comprenant le bureau ainsi que les chefs de cercle qui sert aux lancements de campagne, pour les bilans, et le choix des agents techniques. Outre certaines règles communes comme l'interdiction des reventes d'intrants et la possibilité d'obliger des producteurs à épandre leurs engrais, les cercles ont aussi leurs propres règles pour l'exclusion des membres ou le remboursement des prêts par la saisie d'actifs par exemple. Certains conflits ont été reportés lors d'élections ou de forts impayés, ce qui crée de plus en plus de disputes. Des arrangements à l'amiable existent encore sinon on passe par le tribunal traditionnel avec la chefferie. Cela arrive souvent dans le cas d'impayés que le chef impose le remboursement d'un tiers avec un délai. Selon les délégués, il vaut mieux être seul dans son cercle.

Pour la supervision, il y a des contrôles de suivi par un agent de l'OPCC et de la SDCC qui peuvent constater le traitement et le travail sur le champ, et les approvisionnements en intrants peuvent être réduits si les constats sont mauvais, certains éléments de l'itinéraire technique qui sont imposés comme le sarclage, les pressions internes consistent en celles exercées par le Ndjaoro qui peut faire arrêter un individu participant au détournement des intrants, aucune sanction externe n'a été reportée. Cependant, les délégués estiment qu'il reste difficile de s'assurer du comportement honnête des membres, avec une formation aux producteurs insuffisante.

Il y a des femmes dans le GIC dont un cercle de 10 et 20 autres dispersées dans d'autres cercles, elles travaillent mieux et sont honnêtes, et cela fonctionne bien quand elles se regroupent ensemble, cela est un réel bénéfice pour le GIC de par leur entente et leur sérieux.

La majorité des membres a eu des problèmes de remboursement l'année dernière, seulement 4 cercles n'ont eu aucun problème et 50 producteurs ont été en excédent. D'autres membres défaillants ont été repris car ils se sont engagés à rembourser, ces problèmes touchent vraisemblablement tout le monde et s'expriment à travers de faibles rendements, des problèmes de sol et de pluviométrie ainsi que d'équipement. La diversion des intrants sur les autres cultures concernerait surtout les pesticides pour une minorité importante de producteurs. La question des obligations familiales n'est pas explicative selon les délégués, en revanche c'est difficile de refuser une demande d'aide d'un tiers ou d'un proche et on peut même se servir des emprunts et du crédit. Pourtant, ces mécanismes sociaux n'entraîneraient pas non plus de difficultés de remboursement. Les responsables du GIC pensent que l'on peut aider un producteur dans son remboursement en cas de problème personnel ou familial grave qui ont directement affecté ses rendements. Dans le reste des cas (aide à la famille, diversion, etc...), chacun doit assumer ses responsabilités.

Dans le village, il y a suffisamment de connaissance mutuelle entre les résidents pour connaître les raisons de défaillance des producteurs en impayés, mais de l'avis général il faudrait plus de surveillance notamment avec plus d'agents de suivi. Il est possible de convaincre des membres de rembourser mais c'est souvent difficile. On peut utiliser la réquisition d'actifs ou l'intervention du chef. La responsabilité du remboursement échoit au chef de cercle et aux autres membres du cercle en cas de défaillance, mais pour la première fois cette année le GIC entier a payé pour des cercles défaillants contre des reconnaissances de dette. Dans cette dynamique, des tensions se sont créées avec du découragement mais pas de conflits sociaux non plus, les producteurs performants se regroupent entre eux. Les responsables sont cependant fiers des investissements du GIC dans le village : écoles, puits, et centre de santé grâce au coton équitable notamment. Ils évaluent le groupement en mauvaise posture pourtant avec un besoin de soutien financier évident en sus des primes déjà versées.

Le changement institutionnel en GIC de l'ancienne AV n'a pas particulièrement changé les relations externes, à part de les formaliser. Il y a une fois par an du conseil à la gestion du GIC et une formation technique par an pour les producteurs prodiguée par la CNPC et SDCC, où il y a aide à la production et aux investissements sociaux. Les relations avec l'organisation des producteurs sont passables mais elles se sont dégradées à cause de l'augmentation du prix des intrants. Le GIC attend de ses leaders qu'ils obtiennent de meilleurs prix et qu'ils redonnent les intrants céréales à crédit. Le producteur de base n'est pas pris en compte dans le processus décisionnel de l'OPCC, on ne fait que subir les décisions d'en haut sous forte coercition, si le GIC s'oppose aux décisions il ne recevra plus d'engrais ou de crédit. Pourtant au village, tous les producteurs viennent aux AG et s'impliquent dans la participation. Les producteurs continuent de voir l'OPCC dans une logique corporatiste comme étant un doublon de la SDCC car ils accusent les responsables de ne pas être à l'écoute des besoins des producteurs.

Entre les cercles, les relations étaient bonnes mais cela devient difficile car les fonds du GIC sont vides et il manque du soutien. Les autres associations du village sont en bonne relation avec le GIC, il existe des prêts à l'amiable et de l'entente, les responsables sont parfois invités aux réunions des autres associations. Le GIC est aussi invité au conseil du village sur base volontariste.

A cause du manque de moyens, il y a une tension entre logique économique du GIC et contributions sociales, cela pouvant générer des tensions, l'entente peut permettre d'aller au delà des problèmes ainsi que la communication mais en dernier recours, le manque de moyen sera le plus contraignant. En revanche, les responsables ne pensent pas que les normes existantes contraignent la gestion et l'efficacité du GIC. Les responsables du GIC obtiennent un respect au village mais il n'y a aucun avantage politique ou en nature sur l'accès aux terres ou aux intrants. Enfin, au niveau politique national, les revendications des coton-culteurs ne sont pas prises en compte, ni même à l'approche des élections.

Expertise technique du chef de zone :

Il y a eu des problèmes substantiels au niveau des remboursements du crédit, avec 300 000 F d'impayés externes des cercles, ainsi les cercles défaillants ont été suspendus et n'ont repris que début juin 2009 après avoir remboursé sur les fonds propres de leurs individus et de leurs proches. Seuls les membres non-défaillants ont été gardés dans leurs cercles, mais pour le chef de zone, la solidarité sociale au village menace les mécanismes de remboursement du GIC. Il y a aussi un problème de suivi, on remarque que les producteurs s'occupent mieux de leur coton quand ils ont un minimum de garanties sur leur production vivrière, et le contrôle reste difficile à cause de la dispersion des parcelles et du manque de remembrement. L'expert préconise ainsi de réunir plusieurs producteurs d'un même cercle sur un même bloc de parcelles, mais le problème réside dans la gestion du foncier, qui reste rigide. Il y a pu avoir cependant un début d'aménagement en blocs.

La caution solidaire pose problème quand elle ne concerne que des petits producteurs. La caution individuelle fonctionne mieux ou sinon la caution solidaire entre gros producteurs. Certains petits crédits d'intrants céréales sont désormais accordés aux cercles en vue d'enrayer le détournement des intrants coton sur les céréales. Ca reste difficile de dissocier les intrants coton des céréales.

On dénombre aussi quelques soucis techniques. L'insecticide STOWERD n'est pas efficace selon certains producteurs car il détruit les capsules de coton, en réalité certains producteurs n'appliquent pas bien les recommandations techniques et ils traitent à des moments inadéquats ou sans bien mélanger les deux phases du produit. Il y a de l'hypocrisie car les producteurs « ne sont pas ouverts à nos conseils d'encadrement ». Il y a parfois une crise d'entente entre les éleveurs et les agriculteurs avec des actions en justice contre les éleveurs suite aux dégâts culturels et aux difficultés de protéger les parcelles. La culture attelée est nettement déficitaire, cela serait notamment du aux vols de bétail faits par les coupeurs de route. Il y a un travail foncier à faire d'information sensibilisation avec les producteurs, le GIC a cumulé 6 millions d'impayés sur les dernières années. Au niveau de la dynamique productive et contractuelle, amélioration de la coordination mais baisse des performances productives. Cependant de son avis, Laindé Massa est un bon village cotonnier :

- Evolution rendements - -
- Dettes et remboursement - -
- Retards de livraison non retards de distribution évalués à environ 2 semaines
- Retards de remboursement ont entraîné distribution des semences et leur application retardée de un mois
- Evolution qualité intrants + +
- Evolution visites encadreurs +
- Evolution de la qualité de gestion du GIC +
- Evacuation du coton : retard d'une semaine, bon stockage à l'ombre auparavant

- Retard de paiement 5 mois à cause des impayés
- Evolution leadership GIC +
- Evolution règles et fonctionnement interne +
- Tensions internes oui mais pas avec le CS
- Pesée classement aucun problème
- Transport : retard dans l'envoi des camions par les chefs de région SDCC
- Evolution de la coordination globale +

Il demeure les problèmes cruciaux du foncier et des contraintes posées par les normes d'accès à la terre, ainsi que les conflits avec les éleveurs à régler par les politiques locaux et nationaux.

	Intrants coton			Intrants céréales		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	171425.0 (178225.0)	167525.0 (141275.4)	164425.0 (148175.8)	23610.0 (30597.2)	20250.0 (27559.3)	22150.0 (34993.7)
Achat	4533.3 (13600.0)	3777.8 (11333.3)	7344.4 (14182.5)	3844.4 (7688.8)	2233.3 (3891.7)	4311.1 (10368.8)

Village de Ngong

Caractéristiques particulières : Ngong est devenue une importante commune rurale et son chef-lieu est en expansion urbaine. Le coton y a pris moins d'importance et le commerce s'est largement développé ainsi que l'arachide et les services en ville. Le secteur de Ngong (fusionné avec celui de Djalingo) couvre environ une centaine de GIC, mais c'est en décroissance, il n'y en aura que 78 pour la campagne à venir. La chefferie est moins influente, surtout en ville, car il y a un éloignement entre les producteurs et leurs chefs. Dans les parties plus rurales, cela est moins vrai. Ngong est situé sur l'axe de Garoua vers le sud, et bien desservi par les axes de communication et les infrastructures. Deux GIC Ngong II et Ouro-Delem ont été visités dans le secteur péri-urbain et un dans le secteur rural Oura-Adamou, plus éloigné et plus difficile d'accès à environ 10 km du centre-ville.

Dynamiques des 3 GIC : Les deux GIC périurbains possèdent une quarantaine de membres pour une quarantaine de tonnes, 25 pour Ouro-Adamou, répartis en 5-6 cercles avec environ 1/3 de producteurs en impayés l'année dernière, 3 cercles pour Ouro-Adamou. Les GIC ont perdu de leur superbe et possédaient 150 producteurs dans le temps pour une production de 300 tonnes chacun en moyenne. Les deux GIC périurbains possèdent de bonnes relations à Ngong et l'agriculture reste nécessaire selon eux à la ville, le commerce n'étant pas encore suffisant et ne concernant souvent que les plus riches. Cependant, c'est l'arachide qui prend sur le coton et le coton reste intéressant uniquement pour les intrants et les arrières effets. Certains producteurs performants ont été découragés mais d'autres sont restés, la plupart arrivent à couvrir leurs intrants mais les performances ne sont pas vraiment au rendez-vous. Les bureaux sont composés de 5-6 membres et proposent souvent les mêmes personnes pour l'administration à cause des pénuries de capacités de gouvernance chez les membres.

Les membres se regroupent entre eux en fonction de leurs capacités de remboursement et du sérieux de l'entretien des parcelles, pour faciliter la confiance ; souvent cela se fait par voisinage avant même la famille. Les problèmes se résolvent le plus souvent en interne avec

les chefs de cercle. Deux cercles ont été « chassés » dans le passé à Ngong II. Il n'y a jamais eu de nouveau cercle entièrement créé mais on divise souvent les gros cercles et on observe un nombre significatif de changements de cercle. Le fonctionnement et le leadership sont plus stricts sur les règles à Ngong II mais il y a eu un grand relâchement à Ouro-Delem et cela reste correct à Ouro-Adamou.

Les règles générales de fonctionnement sont le principe de l'adhésion volontaire et les renouvellements du bureau tous les trois ans, interdiction de détournement des intrants pouvant aller jusqu'à la police, pareil pour la revente. La chefferie traditionnelle règle la plupart des problèmes bien qu'étant peu impliquée dans la gestion des GIC. A Ouro-Adamou il y a des frais de cotisation pour les nouveaux entrants de 500F. L'entente s'est pourtant dégradée dans les 3 GIC avec les problèmes d'endettement amenant des tensions et des disputes, qui impactent même sur l'ambiance du village dans le cas d'Ouro-Adamou. La solidarité aussi en a pris un coup... Pour le cas de Ngong II, l'entente reste correcte. La caution solidaire peut créer des interactions négatives sur les incitations à l'emblavement et à la production, la possibilité de la caution individuelle pour les gros producteurs apparaît comme une alternative de recours crédible et à mieux exploiter dans le proche futur. Les délégués semblent plutôt désarmés et se disent subir juste les problèmes causés par la caution solidaire lors des recouvrements, avec une coercition parfois non arrangeante. A Ouro-Adamou, le responsable pense que l'association dans les cercles pourrait être plus efficace, et des mesures ont été prises pour que la liberté d'association soit mieux appliquée, sans que les chefs de cercle ne puissent imposer personne dans les cercles.

Les délégués se disent aussi dans l'incapacité de réaliser des contrôles formels ou des suivis de producteurs à risque et doivent se satisfaire de gages moraux qui n'assurent pas forcément l'honnêteté des producteurs. Les agents techniques réalisent cela mais ils sont parfois débordés ou alors ne font pas proprement leur travail. Il existe des pressions internes plus efficaces aujourd'hui cependant mais pas de pression externes bien que l'OPCC soit en position de le faire, ce ne serait pas efficace. A Ouro-Adamou en revanche, le délégué en personne fait du suivi parcelles et connaît bien son secteur, il peut faire diminuer les quantités d'engrais pour les parcelles qui partent mal et utilise la menace d'exclusion. Il a aussi réussi à récupérer des intrants détournés, enfin le chef de village peut parfois arracher la parcelle à son bon vouloir.

Les femmes étaient intégrées dans les cercles auparavant mais elles ont abandonné les premières, et aident toujours dans les parcelles. Les impayés des autres les ont fait fuir mais elles n'ont jamais été en impayé. On peut leur louer leur sérieux et honnêteté et aideraient les GIC à mieux se tenir si elles s'impliquaient encore plus. Mais elles sont limitées par leur manque de droits d'accès à la terre...

Les problèmes de remboursement concerne entre 30 et 40% des producteurs, et cela serait souvent du au manque de sérieux dans le remboursement des intrants céréales, la pauvreté entretient l'endettement à cause des besoins alimentaires et des inégalités d'accès à la terre favorisant le détournement pour 35% des producteurs, il en ressort des rendements plus faibles et les impayés. Il y a même de la revente pour 10% des producteurs, il arrive même à certains responsables d'en acheter. Seulement 20% d'impayés à Ouro-Adamou avec un meilleur contrôle, moins de détournement et de revente. Les obligations familiales peuvent aussi être une cause lors de la soudure car on ne peut pas refuser une demande d'aide d'un proche mais on ne donne pas non plus ses sacs d'engrais car sinon on ne peut pas s'en sortir personnellement. Le GIC n'aide jamais les membres qui ont des problèmes de remboursement, peu importe la cause. En cas de maladie ou de problème important

contraignant la production, il y a de l'entraide en force de travail. Il n'y a plus assez de fonds disponibles pour aider financièrement les producteurs individuels.

Dans tous les GIC, on cherche à comprendre et à demander les causes des impayés, et on arrive le plus souvent à savoir, en observant si les producteurs se rendent bien dans leurs champs ou s'ils subissent des intempéries. A Ouro-Adamou il y a de la surveillance organisée par les pairs mais à un niveau correct pour ne pas susciter trop de mécontentements non plus. Il devrait y avoir plus de supervision et de monitoring de la part du chef de zone, mais cela reste insuffisant sauf en cas de bradage, le CZ et l'OPCC interviennent. Les GIC arrivent aussi souvent à convaincre de rembourser en utilisant aussi la menace à la délation et la chefferie. Selon Ngong II ce n'est pas efficace, le chef intervient en dernier ressort. C'est difficile d'utiliser la réquisition d'actifs car on ne peut pas déposséder des gens dont la plupart sont déjà pauvres. Dans l'ordre, c'est d'abord le chef de cercle qui fait pression puis le délégué et enfin le comité de crédit, les autres membres du cercle doivent d'abord payer et cela est coupé directement au niveau du bureau. Dans tous les cas, cela crée des tensions et des disputes, il y a même déjà eu des suicides. L'entente dans les cercles permet de gérer la plupart des problèmes. La plupart des producteurs performants ont été découragés, il n'en reste plus qu'à hauteur de 30% de l'ensemble du GIC de Ngong II, la plupart des producteurs qui sont restés sont pauvres.

Il y a de la fierté à gérer les affaires du GIC, même si ils ne sont pas tout à fait en bonne posture, on se démène pour que ça fonctionne quand même. Chez Ouro-Adamou, la situation est moins bien perçue malgré une meilleure situation financière cependant.

Au niveau des relations externes, certains GIC perçoivent un changement depuis l'évolution de l'AG en coopérative, il y a des peurs d'aller aux réunions et à la SDCC à cause des impayés. Il reste quand même 3 à 4 formations par an dispensées pour la formation technique ainsi que du conseil de gestion pour le bureau du GIC et les chefs de cercle. Il manque du contrôle pour le bradage des engrais. Mais globalement il y a bonne coopération avec les responsables techniques et l'OPCC surtout proche de la ville. Les GIC déplorent surtout le manque de formation sur certaines techniques culturales comme le SCV et les insecticides. L'entente reste bonne aussi grâce aux chefs de cercle mais cela devient plus compliqué avec les impayés. Les relations avec l'OPCC sont ambiguës. D'un côté l'organisation aide pour les intrants et fournit un bon crédit direct, mais on leur reproche leur manque d'efficacité et leurs prix chers, ainsi que du manque de force de défense des intérêts des producteurs. Il y a également une bonne entente avec le reste des associations villageoises même si les coopérations sont de plus en plus rares. De plus, la logique économique des GIC ne va plus tout à fait de pair avec les logiques sociales du village, car l'entraide est plus difficile dans les conditions actuelles. Avant même les commerçants pouvaient se décharger sur nous pour les investissements sociaux comme l'abreuvoir. La SDCC nous libère parfois de ces contraintes sociales même si les chefs ont abusé de leur pouvoir dans le passé...

Cependant, tous les GIC pensent que les normes sociales au village n'impactent plus aujourd'hui sur la composition et la performance de leur groupement. Les responsables pensent que leur statut n'influence pas particulièrement la vie au village ou l'accès à des postes politiques ou même aux moyens de production. Cependant, selon le responsable technique il peut y avoir des comportements populistes car certains responsables sont aussi élus ou visent des carrières à l'OPCC. Ainsi à Ngong II, le responsable qui est aussi élu pense qu'on est davantage reconnu et mis en avant sur la scène locale quand on est délégué et que l'accès à la location des terres, aux intrants et à la renommée publique est facilité, en cas de preuve de bonne gestion. D'ailleurs les responsables sont membres du parti et cherchent à

influencer la politique tout en pensant que les producteurs ne sont pas pris spécialement en compte dans le discours national ou à l'approche des élections.

Expertise du chef de secteur : Le principal problème de Ngong c'est l'effritement de la rente après remboursement des intrants, et la difficulté de contrôler la diversion des intrants. A Ngong II le coton n'est plus qu'un deuxième choix après l'arachide, le GIC est peu important au quartier et il n'y a pas de forte relation avec les autorités. Celles-ci sont focalisées sur les affaires du marché, ce qui laisse le champ libre à la gestion du GIC. Les responsables sont intègres et un peu trop tolérants car ils ont aussi un électorat à contenter. A Ouro-Delem, la gestion devient catastrophique avec un grand relâchement depuis le décès de l'ancien responsable et l'intérimaire est peu crédible. A Ouro-Adamou, c'est mieux mais les connaissances sont plus fortes avec le chef traditionnel.

Les problèmes sur le crédit viennent du faible accès au crédit intrants céréales, il n'y a plus l'obligation de rembourser ce crédit et les moyens coercitifs sont plus limités car on a préféré laisser les producteurs devenir responsables après 2005 et les productions record de cette année. Les intrants céréales sont préfinancés mais cela n'a pas empêché les problèmes récents d'émerger, cela serait plus dû à des problèmes conjoncturels qu'internes à la filière ou aux villages. Il y a aussi un manque de moyens humains pour le suivi et de confiance alors que les CZ aimeraient rétribuer les producteurs à hauteur de leurs efforts et de leur travail. La caution solidaire, le problème vient véritablement de la formation et pas de la pratique ou du principe. En réduisant la taille des cercles et avec les initiatives caution individuelles avec l'intervention des responsables pour valider la formation des cercles on peut mieux accompagner le processus. Il demeure des problèmes de gestion, de l'absentéisme aux AG et on continue d'inscrire des prête-noms ou des absents dans les cercles, les chefs de cercle sont plus tolérants que ce qu'on a arrêté de les rémunérer.

Le crédit céréale pourra être réaménagé si on renforce mieux les capacités de la CNPC et ses capacités de financement. Le producteur de coton doit mieux aussi s'approprier la culture pour qu'il y ait découplage entre remboursement et rémunération du coton. Il y a toujours la perception du champ de coton comme entité du chef de zone et d'une culture sous contrainte. Il faut encore une forte sensibilisation et un transfert de capacités. Pour le découplage à proprement parler, il faut des actions plus généralisées pour installer un crédit agricole. Le crédit public a été pillé quant à lui.

Il y a eu des initiatives à résultats probants récemment dans le suivi du recouvrement, des actions des responsables de GIC en justice contre les impayés et une meilleure coercition et gestion des bureaux.

Au niveau technique les principaux problèmes sont l'accès aux parcelles et l'insécurité foncière, ainsi que les délais d'accessibilité. D'où pas d'investissement dans la fertilité des sols, peu d'attelage et de lutte anti érosive, parfois plusieurs personnes se retrouvent sur la même parcelle... c'est le flou artistique. On conseille de faire de la location long-terme. La norme officielle est une location à l'amiable sans transaction monétaire, mais en pratique tout le monde loue pour de l'argent. Il y a aussi le droit de hache, le défricheur est propriétaire mais la terre revient au chef avant la succession. Les droits de succession se négocient avec le chef, ils ne sont pas garantis.

Les producteurs s'inspirent de nos conseils mais c'est aussi en fonction de chacun et de la pénibilité des opérations. On est proche d'eux et impliqués. Les normes foncières sont les

plus contraignantes et impliquent toute une série d'inefficacités techniques. C'est renforcé par le paysage démographique fait de migrants, contrairement au cas de l'extrême nord où les sociétés sont plus stables. Les efforts se concentrent désormais sur les chefs de terre pour assouplir les contraintes foncières, mais cela est lent car nécessitant des interventions au cas par cas. La diffusion de l'attelage est un enjeu considérable.

Les rapports entre agents techniques SDCC, CNPC et le GIC sont consignés dans un cadre général de contrat de partenariat pour le plan de campagne et le contrat de commercialisation. Dans la mouvance d'autonomisation des GIC via la CNPC, on a observé une baisse des performances qui peut leur être en partie imputable, même si le système devient plus efficace, en réalité ce n'est pas encore ça.

- Evolution rendements Ngong II + ODellem – Oadamou 0
- Dettes et remboursement - plus problématique pour OD et correct pour NII
- Retards de livraison non
- Evolution qualité intrants – A CAUSE DE l'urée céréales, le problème de l'insecticide est réglé depuis 2007
- Evolution visites encadreurs 0
- Evolution de la qualité de gestion du GIC 0 et + pour OA
- Evacuation du coton : --, LES PRODUCTEURS ne respectent pas les dates de centralisation d'achat mais les camions s'adaptent car l'usine est à coté. Cela peut engendrer une baisse de la qualité et un manque d'harmonisation des lots.
- Retard de paiement 1 mois pour certains jusqu'à 4 pour les impayés
- Evolution leadership GIC 0
- Evolution règles et fonctionnement interne NSP
- Tensions internes NON
- Pesée classement aucun problème
- Transport : NON
- Evolution de la coordination globale + PASSABLE, manque de représentation agricole, aucune emprise des leaders CNPC sur le producteur de base

Remarques finales : il existe des interférences officieuses dans la gestion à la SDCC et le DG marche entre les lignes des politiques et des actionnaires, la masse paysanne est asservie politiquement et dominée par les conceptions politico-religieuses, même si des efforts ont été entrepris pour mieux représenter les groupes religieux et culturels. Les musulmans sont minoritaires dans le Nord mais occupent toute les responsabilités de l'échelon hiérarchique supérieur. Ce sont eux qui détiennent les leviers politiques et économiques régionaux, ils participent aussi aux détournements d'intrants et stimulent les comportements opportunistes. L'exécutif est un peu représentatif à la SDCC mais ce n'est pas toujours tenable avec les coalitions d'intérêts qui prévalent.

	Intrants coton			Intrants céréales		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	174350.0 (141677.0)	126500.0 (88266.6)	99760.0 (92607.7)	23480.0 (26595.9)	24650.0 (33093.4)	22835.0 (34287.1)
Achat	0 (0)	5100.0 (16127.6)	1400 (4427.2)	4500.0 (12572.0)	2000.0 (6324.5)	3400.0 (10751.7)

Village de Djaba

Djaba est situé au sud à 138km de Garoua. Les gens habitaient à ex Djaba et allaient exploiter les terres de Djaba très fertiles pour l'agriculture. La qualité des sols et le nouveau tracé de la route les a amenés à s'installer à Djaba. Les musulmans et les chrétiens, les autochtones et les migrants se comportent différemment. Les autochtones s'entendent entre eux et les migrants entre eux. Les migrants ne veulent pas payer l'impôt, n'adhèrent pas aux actions sociales. Il n'y a pas d'entente entre les autochtones et les migrants. Ils entretiennent de mauvaises relations se traduisant par des conflits autour de l'acquisition des terres. Cette démarcation est perceptible dans le regroupement; d'un côté le premier groupe et de l'autre le dernier (juste à l'entrée du village). Les premiers occupants ont obtenu facilement les terres. L'autorité traditionnelle qui dispose assez de terre ne fait rien pour les arrivants qui se contentent de la location, des terres non fertiles ou inondées. La zone est une réserve forestière et les producteurs sont limités par le PARC qu'ils ne peuvent exploiter et les inondations fréquentes pendant les pluies. Beaucoup de migrants évoluent ainsi sur location car n'ayant pas accès aux terres. Leur insertion dépend essentiellement de l'état. Le nombre de producteurs de coton est faible.

Un homme, autochtone de l'ethnie « Dourou » est un autre problème. Il est parti à Douala dès son jeune âge et a travaillé au port de Douala. Retraité, il s'est installé à Gouna, puis dans deux autres villages où il était tout le temps chassé à cause de son comportement. Il est finalement rentré chez les siens et s'est créé un village avant Djaba. Il se dit le chef des migrants. En réalité il les exploite. Il s'approprie de force les terres de Djaba et aurait formé un GIC coton fait des migrants qui ne fonctionne pas. Il n'est pas unanimement apprécié par son groupe (les migrants). « Mamguil Amwa » c'est-à-dire l'arbre qui pousse dans l'eau mais qui fait gratter le corps ou qui provoque les démangeaisons est le nom de son nouveau village.

Djaba compte une école primaire, un dispensaire, une mosquée, une communauté protestante. Le CETIC est en création. L'école permet aux enfants et aux paysans à maîtriser la nature donc l'agriculture. Elle contribue au savoir et au savoir faire.

Leadership villageois:

Le coton se porte mal; prix élevés des intrants, retards de livraison, impayés, mauvaise gestion des équipements (pulvérisateurs). Il y a des détournements et le vol des intrants, les impayés. La gestion des stocks au magasin est mauvaise; les piles se donnent difficilement. Le délégué manipule les producteurs et attend des présents, des pourboires pour sortir les intrants du magasin. Il sort de l'argent dans les caisses du GIC sans l'avis des producteurs. Les planteurs trouvent que le changement n'est pas bien. Pourtant il fallait de leur avis un cadre de négociation et ils étaient préparés pour fonctionner comme GIC. Il faut également noter les difficultés d'accès aux semences avec comme conséquence l'insécurité alimentaire. Les gens vendent le maïs pour envoyer les enfants à l'école. Les céréales sont rares pendant les temps de soudure.

Le risque est partagé. Les bons producteurs souffrent du fait de régler les dettes des faibles. Le coton est en baisse. Il y a régression sur le plan local et régional. Le pouvoir d'achat des paysans est faible. Pour eux le coton aide le délégué qui débloque l'argent quand il veut et comme il veut. Il n'y a pas de transparence. Il opprime les producteurs comptant sur le fait qu'il a un mandat et personne ne peut l'enlever. L'impact du GIC sur la gestion administrative du village est faible. Pour les villageois, le délégué poursuit en justice ceux qui

sont impayés et en même temps vide les caisses du GIC dès qu'il y a de l'argent. Ce comportement pousse les producteurs à se désintéresser du coton.

Le GIC ne contribue plus au développement du village. Les villageois et les élites développent leur village.

Dynamiques du GIC:

Au début en 2007- 2008 le village avait un seul GIC coton de 100 membres. Suite à un problème de terre entre le chef traditionnel et certains producteurs, le groupement coton s'est scindé en deux. Le bureau comprenait un comité de cinq personnes: le président, le vice président, le secrétaire, le trésorier et le commissaire aux comptes. La désignation s'est faite par groupe ethnique et par quartier. Chaque ethnie devait proposer son représentant se basant sur le dynamisme et l'efficacité.

Le bureau est élu pour deux ans renouvelables n fois. Pour les délégués leurs activités se limitent à la sensibilisation des producteurs sur la production cotonnière et vivrière et à l'organisation des réunions (deux à trois fois l'an). Les membres du bureau sortant travaillaient dans l'entente; il n'y avait pas de problèmes entre eux. Les nouveaux chefs ne consultent pas les anciens.

La gestion des impayés était désordonnée. Aujourd'hui elle est ramenée à l'intérieur des cercles de caution solidaires. Dans les cercles il se développe une solidarité et les gens sont prêts à gérer en groupe les éventuels problèmes. L'argent du GIC est utilisé pour gérer les impayés des cercles avec la SODECOTON afin qu'ils bénéficient à nouveau des intrants coton. Néanmoins l'on use de pression, sanction (chefferie ou gendarmerie) et parfois de suspension pour dissuader les mauvais producteurs. Pour les délégués la sanction est bonne: la survie des recouvrements et de la société cotonnière en dépendent.

La participation des femmes à la production cotonnière est faible, les veuves généralement. Les mariées ne sont pas chefs d'exploitations. Pour les hommes, ils vont perdre le respect de leurs épouses si elles gèrent de l'argent et dirigent les exploitations. Elles peuvent même les amener en justice. Qu'elles se contentent des champs d'arachide pour les besoins élémentaires. Ils reconnaissent qu'en dehors de la non- maîtrise des traitements insecticides, les femmes peuvent bien cultiver le coton.

Les impayés, le retard des pluies et le retard dans la distribution des intrants sont les problèmes majeurs. Une seule personne sur vingt sept a remboursé le crédit. Le profil d'impayés est difficile à établir. Il y a beaucoup de facteurs; la pluviométrie et les inondations, le bradage, les retards de distribution, les feux de brousse, les conflits agro-éleveurs (dévastation des cultures). Dans les cercles de cautions solidaires les tensions sont manifestes entre membres. Le GIC procède par les menaces, les plaintes à la chefferie traditionnelle et l'abandon des cas des personnes ne pouvant rien même après ces mesures coercitives. Ces producteurs à problèmes sont suivis de près; le comportement des cultures, les récoltes et la vente (récupération). Ils découragent généralement les gros producteurs qui s'associent entre eux. Le GIC est prêt à aider pour 50% de recouvrement ceux qui ont traversé les problèmes pourvus qu'ils soient producteurs de coton. Ce sont des aérés que les concernés paieront autour de deux ans car chacun doit régler sa dette.

L'ancien délégué regrette la faible participation aux réunions et financière. Le nouveau délégué veut s'atteler à la lutte contre l'endettement, à l'amélioration du taux de recouvrement. Tant qu'un producteur n'entretient pas ses cultures il n'a pas droit aux intrants. Pour la campagne dernière le GIC a reçu deux réunions de sensibilisation, zéro réunion de formation des encadreurs de la SODECOTON et une réunion d'animation des responsables de l'OPCC. Les délégués trouvent le rythme d'encadrement faible. Ils pensent que cette programmation telle que décrite ci-dessus ne leur a pas apporté grand-chose. Pour créer des revenus l'on devait insister sur les techniques. Ce qui fait défaut dans les relations entre l'encadrement technique et le GIC. L'OPCC est un problème pour eux. IL fait la promotion de son journal (OPCC actualité). Tout est facturé. Rien n'est gratuit. Il travaille pour la SODECOTON et non pour les producteurs qu'il n'écoute pas. Les subventions en intrants restent insuffisantes. Le représentant du secteur n'est pas autonome mais reste sous l'autorité de la SODECOTON.

Le chef de village participe au choix des leaders. Il peut proposer un délégué. Il influence ainsi les logiques du GIC. Le chef est le plus influent. Il donne la terre. Comme président d'honneur, il est plus respecté par rapport au délégué qui bénéficie du respect des coton-culteurs principalement. Il n'influence pas sur la gestion des intrants. Pour diriger un groupe dans le village il faut être marié, âgé de 30 ans, avoir fait au moins 5 ans au village et disposer d'un hectare de coton minimum. Ces normes empêchent le GIC de bien fonctionner. Il y a malgré les impayés une bonne collaboration entre les GIC et les cercles de caution. Les associations ont réalisé que le GIC coton ne gère pas bien. Ainsi elles n'entretiennent aucune relation avec le GIC.

Le poste de délégué rend populaire et permet d'accéder à certaines responsabilités. Le délégué de Djaba est le bras droit du chef. Il distribue les terres. L'entretien et le comportement des cultures conditionnent la distribution des intrants. Les politiques ne modifient pas les actions du délégué.

Expertise du chef de secteur :

Les GIC sont autonomes, disposent d'un bureau comprenant un président (le délégué), un secrétaire, un trésorier et un commissaire aux comptes, un président d'honneur (le chef de village). Ces responsables sont choisis démocratiquement en assemblée sous la supervision des responsables de l'OPCC. Généralement, les critères ne sont pas basés sur la compétence ou l'efficacité, mais le favoritisme. Il arrive que le chef traditionnel, président d'honneur propose un délégué. La plupart de délégués sont ainsi illettrés, de la classe royale.

Les encadreurs traitent avec les GIC sur la base du contrat de départ. Certains groupements assurent la gestion des intrants au magasin, la gestion du crédit et le suivi de la production agricole par leurs propres agents et d'autres la commercialisation. Ces derniers utilisent les surveillants de culture de la SODECOTON pour le suivi. Un autre type de groupements est entièrement encadré par la SODECOTON. Le degré d'autonomisation varie d'une catégorie de groupements à l'autre. Les agents techniques selon ce schéma sont de moins en moins impliqués à la gestion des intrants une fois déposés au magasin des GIC. C'est l'affaire du délégué qui semble ne pas avoir de compte à rendre à personne. Il n'y a pas un profil d'évaluation des activités des délégués. Ceux qui ont le niveau du cours élémentaire ne peuvent pas écrire un rapport. Le délégué sait qu'il est là pour un mandat et utilise au maximum les avantages liés à son poste.

Djaba est ainsi connu comme une zone où se pratiquent le bradage et la dilution entretenu par l'impunité des responsables du GIC. Les producteurs malhonnêtes sur dosent sur le maïs. Et des conséquences sont perceptibles au niveau des résultats de campagnes généralement

médiocres de zéro tonnes en montant. Les producteurs de Djaba se cachent derrière les éleveurs (destructions des animaux), les feux de brousse pour expliquer la médiocrité de leurs performances agricoles. L'excès de pluies entraîne néanmoins des inondations.

Les parcelles sont trop dispersées et difficilement accessibles par les encadreurs. Les producteurs profitent de cette situation et fournissent généralement de fausses informations sur l'évolution de leurs activités. Quelques uns réalisent de bons rendements. Le manque de volonté, l'opportunisme caractérise le reste.

Crédit :

Les producteurs déclarent des surfaces exorbitantes mais produisent dans de faibles superficies. Dès que chacun a son plan de campagne, il aura son crédit. Mais beaucoup détournent les intrants pour les cultures vivrières ou les vendent simplement. Le recouvrement des crédits est de ce fait incertain. Le chef de zone pense qu'un bon suivi des parcelles implique leur regroupement en blocs d'autant plus que les agents de suivi n'ont pas de vélos.

Les planteurs sont réticents à la caution solidaire. Ils s'associent par affinité et non par performances. Le village a besoin d'être davantage sensibilisé car les impayés sont innombrables. Ces dettes retardent la distribution des intrants. Beaucoup ont ainsi semés avec retard car étant redevables à l'OPCC (impayés) qui exige le remboursement pour avoir les intrants.

Le système actuel avec 50% de crédit pour les intrants vivriers est bon. Il favorise la diversification. Il faut seulement faire obstacle à la dilution. La SODECOTON supporte les pertes sur les intrants céréales. Le recouvrement des céréales n'est pas contrôlé, les dettes étant récupérées à la vente du coton. Le découplage souhaité par les producteurs ne peut pas résoudre le problème.

Le chef de zone sensibilise les exploitants sur le choix des parcelles, les itinéraires techniques jusqu'à la vente du coton graine. Depuis la hausse des prix des intrants les producteurs ne font plus confiance aux encadreurs. Ils semblent adhérer au message des acteurs techniques lors des séances de sensibilisation mais leur position est manifeste par les mauvaises récoltes des fins des campagnes. Le village de Djaba enregistre beaucoup d'impayés.

- Evolution rendements –
- Evolution des recouvrements –
- Evolution de la qualité et de la quantité d'intrants +
- Evolution des visites +
- Evolution de la gestion et des performances du GIC –
- Evolution du leadership – –
- Fonctionnement et règles internes 0
- Evolution de la coordination globale +
- Retards de livraison non
- Retards de paiement oui
- Tensions internes GIC oui
- Pesée classement aucun problème
- Problèmes de transparence non

	Intrants coton	Intrants céréales
--	----------------	-------------------

	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	77304.0 (27015.3)	80986.0 (59620.7)	87732.5 (51550.1)	2945.0 (6628.5)	11540.0 (29726.1)	1180.0 (3731.5)
Achat	0 (0)	0 (0)	0 (0)	57930.0 (71212.9)	36680.0 (40578.8)	20055.0 (19836.8)

Village de Ribao

Caractéristiques particulières : Ribao est un petit village situé à 100km au Nord- Est de Garoua. Il existe il y a plus de 200 ans. Suite à l'expansion musulmane dans la région lors de la guerre sainte à l'époque de Ousman Dan Fodio, le territoire était géré par le lamido de Yola (Nigéria). Les colons sont arrivés plusieurs années après. Plusieurs conflits se transformant en guerres tribales ont bouleversé la vie sociale de Ribao. Les gens de l'extérieur attaquaient cette localité pour les terres. Les premiers habitants étaient les hiri-Fali. Le village compte six ethnies avec les Moundangs et les Guiders en dominance.

La terre devient rare. La croissance démographique et l'utilisation des herbicides ou la traction animale permettant aux producteurs d'augmenter facilement les superficies expliquent cette situation d'insécurité foncière. Ceux qui ont les paires de bœufs exploitent toutes les superficies en leur disposition. Ceci réduit les chances d'accéder aux terres même par location. Le chef s'arrange à entretenir la paix au village en assistant les producteurs par la location de certaines parcelles en sa disposition.

Le coton est une source de revenus non négligeable surtout avec les avantages du coton équitable. Pour y accéder, les délégués désignent en assemblée quel village est commerce équitable. Leurs critères sont, la cohésion sociale (bonne entente), le respect de la chose publique et la production d'une bonne qualité de coton. Un groupe peut être disqualifié s'il offre seulement du mauvais coton. Ribao est dans le commerce équitable.

Leadership villageois :

La production de coton est en baisse. L'évolution des GIC n'est pas très bonne. Il y a des innovations et les producteurs ont de la peine à se retrouver. L'accès à l'urée est difficile. La gestion n'est pas appréciable et pourtant les GIC étaient créés pour améliorer l'encadrement des exploitants de coton. Les retards de livraison des intrants et les impayés contribuent aux mauvais résultats de campagne.

Le GIC coton coopère avec les autres associations. Le délégué est trésorier dans un GIC de producteurs d'oignons. Comme les membres sont en même temps producteurs de coton, ils reçoivent des intrants depuis le magasin du groupement. Il invite les membres du GIC coton pendant les fêtes de décembre. La relation entre les producteurs et l'OPCC n'est pas satisfaisante. Le leadership villageois pense que les responsables sont illettrés comme certains délégués de GIC. Les délégués n'ont pas de niveau. L'OPCC recherche comment produire ses bénéfices. Tout se complique selon lui pour l'OPCC; de 30 millions de marge il se retrouve à 700000F aujourd'hui. Pour le leadership villageois, la responsabilisation des producteurs a été précipitée. La SODECOTON était encore valable. Ils suggèrent que la formation des responsables de gestion soit réexaminée, de nouvelles filières créées et l'élévation basée sur l'efficacité au travail et le mérite.

Le groupement de coton est par ses œuvres sociales un véritable facteur de développement. Le GIC n'influence pas les normes sociales villageoises. Il complète les actions de l'autorité traditionnelle. Il a débloqué cette année 700000F pour la construction d'une salle de classe. Le complément de prix du commerce équitable a permis d'envoyer les enfants à l'école et la prime Flot² a été utilisé dans la construction d'un bâtiment pour la santé. C'est en assemblée que l'on décide de l'utilisation de cette prime.

Le coton de l'avis de ce groupe n'aide que le personnel de la SODECOTON. Deux ans après le recrutement dans la société cotonnière, on les voit gagner du poids. Le gain du producteur se résume au crédit intrants, tourteau et équipements agricoles. Sa place comme culture reste ainsi très importante dans les exploitations. La filière a besoin des revenus substantiels pour réduire le phénomène d'impayés et promouvoir la relance de sa production surtout si l'on considère les avantages du commerce équitable.

Dynamiques du GIC:

Avant le GIC comptait de 200 à 300 membres parmi les quels 9 femmes. Aujourd'hui l'on dénombre 176 avec 4 femmes. Le bureau est composé d'un délégué (président), d'un vice président, du président d'honneur, d'un secrétaire, du trésorier et du commissaire aux comptes. IL faut être un bon planteur, avoir vécu au village pendant cinq ans et sans être impayé, fournir de bons rendements à l'hectare et ne pas avoir de problèmes en justice pour occuper le poste de délégué ou secrétaire. Les élections se font en assemblée sous la supervision d'un animateur de l'OPCC. Il est prévu un secrétaire de séance.

L'organisation interne varie d'un village à l'autre. Il est interdit formellement de vendre les intrants. Les intrants sortent du magasin GIC après préparation des parcelles. Les producteurs sont appelés à respecter les obligations du commerce équitable. Sur les insecticides par exemple, ils doivent ramener les boîtes vides au secteur après leur utilisation. Le coton ne doit pas être cultivé près d'une mare d'eau, le respect des points d'eau donc de l'environnement.

Les relations entre les membres ne tiennent pas au niveau de certains comportements manifestes au sein de jeunes producteurs, vente, vols ou dilution des intrants. Elles s'améliorent entre les hommes responsables. Certains ont abandonné la culture du coton à cause des impayés. Quand un cercle est défaillant, on va plutôt chercher son remboursement dans un autre cercle. Les bons producteurs préfèrent s'éclipser en silence. Désormais, le village entier veille sur la création d'un cercle et se rassure que ses membres sont laborieux et performants. S'il s'y trouve un mauvais grain, le cercle n'est pas validé; ce qu'on ne voyait pas avant. Une personne a subi trois ans de suspension. Avec sa réinsertion dans le groupe, c'est l'homme le plus sérieux aujourd'hui. Les tensions sont moindres dans les cercles car chacun trouve son compte à la vente du coton; le niveau d'endettement étant faible. Le poste de chef de cercle est renouvelable chaque année selon le bon vouloir des membres. Le groupement entretient de bonnes relations avec les autres associations. Une association des femmes de l'église fraternelle par exemple a intégré la culture du coton dans ses activités.

² Flot désigne l'organisme qui soutient le commerce équitable. Il partage son surplus après vente avec les producteurs de commerce équitable.

La relation reste assez bien avec l'extérieur. Le groupement reçoit les visites d'un animateur de l'OPCC pour informer et conseiller. Le chef de zone de la SODECOTON assure la formation des cercles de caution, conseille, encourage et assure le suivi jusqu'au champ. Dans certains aspects l'OPCC aggrave les problèmes du producteur. Elle ne paie pas à temps ses agents de suivi. Les ristournes ne sont plus versées et les aérés montent à 10 milliards de francs, des pertes énormes pour les GIC. A ce niveau, c'est tôt de parler de l'OPCC; le bureau GIC trouve que les producteurs ne sont pas prêts à prendre en mains leur propre gestion.

La campagne dernière a enregistré moins d'impayés, moins de 10 personnes pour un montant de moins de 100000F. Ils se classent parmi ceux qui détournent les intrants cotons aux vivriers. Ils sont travailleurs en dehors d'un paresseux. Non seulement il n'a pas appliqué l'engrais dans ses parcelles, mais a réalisé zéro kilogramme de production. Son adhésion au cercle pour la poursuite des activités en groupe est conditionnée au recouvrement de sa dette mais sous une stricte surveillance. Les impayés sont examinés suivant les cas. La pression est généralement utilisée pour décourager les mauvais producteurs. Si rien ne change, le cas est transféré à la chefferie traditionnelle. Le GIC n'a pas encore payé la dette d'un individu ou d'un cercle. Néanmoins il peut aider les cas d'impayés dus aux maladies.

Les femmes sont libres d'adhérer au GIC coton. Elles sont utiles. Elles ne vendent pas les intrants. Une femme a produit plus d'une tonne pour la campagne 2009. La femme gère ses revenus sur le coton et donne à son mari comme bon lui semble.

Le GIC a besoin d'un soutien en financement et d'une assistance technique pour mieux réussir. Il souhaite que le gouvernement subventionne les intrants et que le producteur ait une part à la société cotonnière. Il suggère que les responsables de l'OPCC soient choisis sur la compétence et non sur les biens matériels. Il veut que l'organisation faitière tienne compte de leurs besoins et comprenne leurs problèmes. Le prix des intrants est élevé, du kilogramme du coton graine reste faible. Il y a des retards de livraison des intrants, d'achats et de paiement.

Les normes traditionnelles ne rendent pas inefficace les activités du GIC. Pour le foncier, la croissance démographique reste le véritable problème. Ce qui importe c'est avoir le terrain et la préparer à temps. Tout le monde délégué ou simple membre reçoit le même traitement au niveau des terres.

Le délégué n'aspire pas aux postes politiques. Les politiciens n'ont pas le temps des paysans et ne tiennent pas compte de leurs intérêts.

Expertise du chef de secteur :

L'accès aux intrants a été bien décrit par la SODECOTON. Lorsqu'on répond à ses critères tout devient facile. Le crédit est très bien suivi au niveau du magasin. Tout producteur reçoit les intrants par étape; le traitement quand il faut traiter, l'engrais quand il faut épandre. Le chef de zone et ses agents de suivi vont en champ pour veiller sur leur bonne utilisation. Un projet de création d'un organisme devant s'occuper des situations d'endettement est en étude. Son rôle sera d'obliger les producteurs à recouvrir leurs dettes.

La SODECOTON a accordé 50% de crédit pour les cultures vivrières. L'accession est facilitée par une équipe d'achats. L'une des possibilités pour augmenter l'accès aux intrants vivriers serait selon le chef de zone d'appliquer à l'une des céréales le même traitement que le coton. La SODECOTON doit par exemple acheter, transformer et vendre tous les produits

à base de maïs. Le problème serait la maîtrise des recouvrements; comment enrayer les détournements et les impayés. Ces difficultés pour le chef de zone rendent impossibles le découplage.

Le chef de zone est accepté au village. Il n'y a pas d'influence entre les politiques et son travail, pas de pressions internes sur sa présence et son action. La relation est bien établie entre la SODECOTON et les GIC. Le chef de zone intervient sur la gestion technique, le forfait (recouvrement à la vente du coton). Son action ne touche pas le magasin du GIC et son contenu. C'est la responsabilité du délégué. A ce niveau les pourboires sont un véritable problème. Le délégué vend parfois les intrants. Chacun, le délégué tout comme le chef traditionnel veut glaner du magasin quelques intrants. Le matériel est géré dans une atmosphère de vol et de détournement. Et on ne peut pas sanctionner le délégué. Il est élu pour un mandat et n'a de comptes à rendre à personne. Les paysans par leur propre logique n'étaient pas prêts à être autonome.

Les normes autour du foncier font de l'autorité traditionnelle le seigneur de la terre. Les terres appartiennent en grande partie au chef qui les place en location à chaque début de campagne agricole. L'avis du chef traditionnel est très important pour certaines décisions. Si vous n'avez pas son temps, il vous crée des ennuis. Les choix techniques sont de ce fait difficiles. La fumure organique est bonne mais les producteurs ne sont pas prêts à l'adopter à cause de la location. Ils trouvent difficile de fumer un terrain qui peut revenir à une autre personne l'année suivante.

Pour le chef de zone On ne peut pas supprimer la caution solidaire. Elle impose simplement l'entente et la solidarité. Le cercle doit partager ses dettes entre membres. Quand un membre est impayé, la tendance est de couper dans le surplus de son frère au lieu de répartir au sein du groupe. Les impayés sont échelonnés; ceux de premier grade, c'est le cas d'un individu et ceux de deuxième grade (tout le cercle est défaillant) c'est la dette du GIC. Les proches de la famille royale sont les plus endettés.

Les problèmes des producteurs sont multiples; la momification, le coton développe trop de fibres et moins de graines. Il est blanc mais ne pèse pas. Il y a aussi le prix élevé des intrants, la baisse du kilogramme de coton graine. Les impayés sont nettement en baisse à Ribao. Les itinéraires techniques sont de moins en moins respectés. Les retards d'approvisionnement sont soit le fait des fournisseurs depuis l'étranger (importation), soit des transactions difficiles au niveau du port de Douala ou alors le transport Douala- Garoua (défaillance des véhicules, déraillement des trains). Pour éviter d'être en momification, il faut semer autour de Juin. Le village est scindé en deux selon l'ethnie qui le constitue « Moundang ou Guider ». Cette attitude est réelle lorsqu'il faut choisir un responsable.

- Evolution rendements +
- Evolution des recouvrements +
- Evolution de la qualité et de la quantité d'intrants –
- Evolution des visites – –
- Evolution de la gestion et des performances du GIC + –
- Evolution du leadership –
- Fonctionnement et règles internes –
- Retards de livraison 7 jours
- Retards de paiement oui 60 jours

- Tensions internes GIC oui
- Tensions externes non

	Intrants coton			Intrants céréales		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	65568.5 (26268.5)	58895.5 (26733.4)	44166.5 (25272.7)	16425.0 (10663.6)	9971.0 (8245.1)	5893.0 (7589.8)
Achat	1700 (5375.9)	0 (0)	0 (0)	2185.0 (2516.4)	1530.0 (2463.5)	2397.5 (3616.8)

Village de Mowo

Caractéristiques particulières :

Mowo est un Lawanat du canton de Mokong, situé le long de la route goudronnée reliant Maroua à Mokolo. Ce village appartient au département du Mayo Tsanaga faisant partie lui-même de la région de l'Extrême - Nord. Les précipitations moyennes annuelles sont autour de 900 à 1000 mm. La moyenne des précipitations annuelles des quatre dernières années est de 972 mm.

La population de Mowo est répartie dans 5 quartiers : Bangal, Sigodom, Darzlam, Milabang, et Mowo-centre. C'est un terroir des piedmonts, caractérisé par un climat soudano-sahélien, une pluviométrie moyenne annuelle de 900 mm étalée entre les mois de Juin et Septembre. Mowo compte 210 ménages et est peuplé de 1409 habitants qui sont des ethnies Mofou (88%), Guiziga (8%), Peulh (2%), Gadala et autres (2%). Suite à la saturation du terroir, la population a tendance à se stabiliser depuis 1995. En cette année-là, on comptait 1350 habitants et 180 ménages.

Sur le plan religieux, 75% de la population est d'obédience chrétienne, 21% suivent le culte des ancêtres et 4% l'islam. La fraction scolarisée de la population est estimée à 25%, la majorité de ces scolarisés étant limitée au niveau primaire.

Le terroir a été considéré comme saturé ces dernières années alors que le parcellaire s'étendait sur 300 ha. Cette forte saturation conduit à la mise en culture des "hardés". Il n'existe plus de terrain à défricher dans le village. Les paysans de Mowo exploitent environ 25% des superficies cultivées hors du village. Les types de sols rencontrés sont les vertisols, des planosols, et des sols ferrugineux. En matière d'appui au développement et de vulgarisation, les structures d'encadrement agissant dans la zone sont : la SODECOTON, le PNVRA, l'IRAD et quelques projets.

A Mowo, les nouvelles mises en culture concernent les hardé pour la circulation du bétail, et il n'y a plus de jachères depuis 10 ans. Le clan de chefferie dispose de 35% des terres cultivées, sur les meilleures terres. La pression foncière modifie la gestion des terres : les prêts et accords sont remis en cause, et l'appropriation et la capitalisation foncière sont de plus en plus marquées. Les paysans cultivent des terres de karal à 20 km de Mowo. Le mode de faire valoir est direct à environ 75%, la location pour 15%, et l'usufruit pour 10%. La collecte du bois de chauffe est de plus en plus difficile.

A Mowo, les systèmes de culture dominants sont à base de coton/muskwari/maraîchage, avec une utilisation réduite de la fumure minérale, et une utilisation insuffisante de la fumure organique (contrats de parcage avec des éleveurs). La traction animale (la moitié d'âne) est présente dans environ 50% des exploitations, dont la superficie moyenne cultivée est de 2,5 ha. Le sorgho pluvial, l'arachide, le maïs et le niébé sont des cultures répandues, et les cultures maraichères.

A Mowo, l'élevage pratiqué par les autochtones est semi-sédentaire. Seule une petite zone réservée exclusivement aux pâturages existe dans le village. Il ne reste aucun parcours dans le village et aux alentours, ce qui entraîne le déplacement des animaux (surtout les bovins) vers d'autres terroirs (Guili, Mokolo...) de la fin de la saison sèche jusqu'au moment des pluies. A partir du mois de novembre et jusqu'en février, la zone est envahie par les animaux (près de 2000 têtes) venant du Diamaré (Maroua, Gazawa, Meskine, Kongola...) et même du Mayo Kani (Mindif, Djappai...) provoquant une forte concentration d'animaux. Cette situation se faisant avec l'accord du lamido de Mokong, mais à l'insu des agriculteurs, entraîne de nombreux conflits. Malgré l'utilisation de stocks de fourrages, des ligneux et de la complémentation, l'alimentation des animaux est généralement déficitaire en avril-mai à la fin de la saison sèche, allant parfois jusqu'à la mort des animaux. Par contre, il n'y a de difficultés pour l'abreuvement, même en saison sèche. Les problèmes sanitaires sont importants, particulièrement pour les petits ruminants et la volaille.

A Mowo, les cultures de rente sont l'oignon et le coton, les autres cultures et les fruits sont d'abord destinées à l'autoconsommation. Près de la moitié de la population n'a pas suffisamment de stocks alimentaires pour l'année. Elle doit recourir aux revenus du coton et à la migration pour se nourrir convenablement. Les femmes transforment le sorgho en bil-bil.

Dynamique des organisations paysannes à Mowo :

A Mowo, il existe 3 organisations paysannes dont 2 organisations des producteurs (OP) du coton et 1 organisation des producteurs des femmes. Les OP COTON regroupent tous les producteurs de coton de Mowo (environ 300 membres) et ils s'occupent de l'organisation de toutes les opérations relatives à la production cotonnière (commande, acquisition et distribution des intrants) et à la vente du coton-graine (collecte, pesée du coton-graine,...). Les OP coton assurent aussi la gestion du magasin de céréales (stockage mil et maïs) construit en 1997 dans le cadre des APROSTOC du DPGT. Ces OP ont un bureau composé d'un Délégué, d'un Délégué Adjoint, d'un Secrétaire et d'un Comptable. Le bureau est élu pour une durée de 3 ans.

Le OP des femmes compte 44 membres. Il possède un champ communautaire (mil, maïs, arachide) et gère un magasin de stockage des denrées (mil, arachide, maïs, niébé). Son bureau comprend 11 membres et il est élu pour une durée de 4 ans.

Les frais de stockage d'un sac de grains dans le magasin du GIC coton (des hommes) s'élèvent à 250 frs. Pour le magasin des femmes, ces frais sont de 100 frs pour les membres et de 200 frs pour les femmes extérieures au groupe.

Dans le cadre de cette étude, nous sommes intéressés au groupement le plus important du village à savoir le GIC Mowo (cet OP participe au coton équitable), regroupant environ près de 175 membres et 15 cercles de caution solidaire, avec à leur tête des chefs de cercles de caution qui ont un rôle important dans la production du coton. Ce groupement regroupe en

son sein des producteurs de coton du village Mowo et autres, car d'après eux, il n'y a pas frontière dans la culture du coton. Les critères d'adhésion sont connus de tous, être d'abord producteur de coton.

Selon le délégué, la constitution des membres de bureau se fait en assemblée générale (AG) par vote au scrutin de liste, les listes sont formées et déposés à la commission de vote désignée et après campagne électorale, le bureau est élu pour un mandat de 3 ans renouvelables. Il est a signalé que l'on rencontre souvent des mouvements de contestation des élections par les candidats perdants, mais dans la plupart des cas, des élections ne sont pas repris et cela créait des mécontentements dans le groupe.

Pour la formation des cercles de caution, ils se forment et sont validés lors des AG. Les producteurs se regroupent librement autour des chefs de cercles désignés en fonction de leur personnalités et autres : pas d'impayés ; grands producteurs de coton ; être confiant ; disponible et un organisateur. Il arrive que certains membres ne soient acceptés dans aucun cercle, dans ce cas, ils sont soit obligés d'abandonnés la culture du coton ou d'aller dans un village voisin pour s'intégrer dans une organisation des producteurs pour pouvoir produire du coton.

Au niveau du GIC Mowo, l'on enregistre un certain nombre de problèmes minent le groupement, dont le plus important reste le problème d'impayés dans les groupements (environ 20% des producteurs sont impayés le groupement, ils sont pour la plus part des pauvres, des petits producteurs,...). Les raisons expliquent cette situation sont entre autres :

- Vente d'intrants (engrais) acquis à crédit, la moitié ou la totalité pour certains producteurs (la pauvreté étant le réel facteur déterminant).
- Mauvais entretien des parcelles de coton et la paresse.
- Détournement des engrais (urée) et pesticides pour d'autres cultures (mil, oignon, niébé).
- Mauvaise gestion des exploitations et la prise en charge de tous les crédits intrants (coton et vivriers) sur la culture du coton.

Face à ce problème qui affecte le fonctionnement adéquat des groupements, les groupements ont pris certaines mesures entre autres :

- Il faut des cercles de caution à petit nombre.
- Les chefs de cercles doivent de plus en plus maîtriser leurs membres et exclure les producteurs défaillant.
- L'agent de suivi doit être plus rigoureux sur l'effectivité des parcelles de coton et de l'utilisation réelle des intrants sur la parcelle (facile à dire qu'à faire).
- Faire le suivi des parcelles de coton des producteurs.
- Exclure les membres défaillants.
- Les producteurs défaillants doivent signer des fiches d'engagement dans le groupement pour le remboursement des crédits en cas d'impayés.
- Faire pression sur le membre défaillant au niveau du village pour qu'il paye ses dettes vis-à-vis des autres producteurs (la pression sociale est très forte que les membres défaillants sont obligés de se cacher dans les villages, ils sont mal à l'aise dans le village).
- Traduire en cas de nécessité des producteurs défaillants à la gendarmerie et à la justice (difficile à faire, les relations sociales sont plus importants dans le village que les relations purement économiques).

En plus, les producteurs affirment leur problème les plus importants sont : le prix élevé des intrants (engrais), la baisse de la fertilité des sols et le faible prix d'achat du coton graine. Ces

problèmes et bien d'autres entraînent des tensions sociales dans le village, des mécontentement entre les membres, des découragements des producteurs.

A Mowo, on note de plus en plus des femmes dans la production du coton, elles sont des veuves ou des femmes mariées disposant leurs propres parcelles de coton. Ces femmes travaillent plus bien que les hommes d'après le Délégué, elles ont rarement des impayés. La présence des femmes dans la production du coton avec leur propre parcelle s'explique par le fait qu'avant, les hommes avaient l'habitude d'utiliser l'argent du coton seul avec celle-ci avaient énormément contribué à la production et en plus, les femmes cherchent à avoir leur autonomie financière.

Les OP coton entretiennent des relations des bons voisinages avec les autres OP coton du village, ils ont souvent des réunions conjointement pour les problèmes d'intrants et commercialisation du coton. Cet OP semble très dynamique et bien gérée raison pour laquelle, il participe au coton équitable, le village à bénéficier de la prime de développement du coton équitable, ce qui leur à permis d'électrifier certain quartier de Mowo et en plus, ils estiment que leur participation au coton équitable est très bénéfique même individuellement dans le village, beaucoup de producteurs ont acquis des équipements (agricoles, ménages, construction...) grâce au surplus générés par le commerce équitable du coton. Actuellement, les problèmes d'impayés inquiètent un peu le Délégué du groupement quand à leur avenir pour le coton équitable. Mais, ils croisent les doigts et espèrent qu'ils ne seront pas exclus du coton équitable.

Les membres du bureau exécutif des groupements bénéficient des formations (pour la gestion du groupe, organisation du travail, gestions des exploitations) auprès des agents de zone de la SODECOTON et de l'OPCC après leur élection. Ce qui peut expliquer la performance de ce groupe, mais, il faut signaler que le Délégué du groupement à déjà cumulé plusieurs mandats (Délégué depuis 1996). Les relations entre l'OPCC et le GIC semble très bon d'après le Délégué, ils ont toujours tous les intrants à temps et en quantité suffisante. Cependant, il estime dans la majorité que l'OPCC bien étant une organisation faitière des producteurs ne défends pas réellement leurs intérêts.

Enfin, bien que le Délégué du groupement soit un responsable politique du parti au pouvoir (RDPC) dans le village, il estime que le groupe est apolitique et il n'y a d'influence du politique dans les activités du groupement. Mais, il a signalé que les responsables des groupements ont une forte personnalité dans le village, ils sont très respectés, mais dans le groupement, ils sont des producteurs de coton comme tout autre et doivent respecter les règlements intérieur.

A Mowo, les producteurs souhaitent recevoir dans l'ensemble des formations dans gestion des exploitations agricoles et dans l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

Expertise technique du chef de zone :

Le coton occupe une place prépondérante dans les activités des exploitations agricoles malgré la crise cotonnière. Cependant, l'on note des problèmes cruciaux dans le remboursement des crédits dans les groupements, où l'on enregistre de plus des impayés. Ces impayés sont dus entre autres : problème de formation des cercles de caution solidaire qui font face aux pressions sociales ; problème de bradage (vente) des engrais et le problème de non respect

des itinéraires techniques ; remboursement des crédits ; tensions sociales. A cela peuvent s'ajouter les problèmes climatiques (sécheresse, inondation, ...) et de baisse de fertilité.

Pour faire face à ce problème des impayés, des suivis sont effectués dans les parcelles pour apprécier l'effectivité des parcelles avant la décision d'octroi des crédits intrants. Il n'y a pas de problème particulier pour le suivi des parcelles, sauf pour les parcelles en montagne. En plus, les producteurs doivent se faire confiance, les producteurs face aux impayés préfèrent faire des cercles de caution entre amis, raison pour laquelle on observe un déséquilibre entre les cercles. Enfin, il y a une bonne information entre les producteurs sur les enjeux des crédits intrants.

La caution solidaire est une bonne chose, car, elle permet de faire des remboursements et d'avoir des crédits intrants, mais pose problème quand elle concerne que des petits producteurs. Les producteurs ont peur de la caution solidaire, car, ils ont peur de se faire humilier en cas d'impayés (en cas d'impayés, vous n'avez plus d'amis, vous êtes traité de paresseux, êtes marginalisé dans le village, mal à l'aise).

La caution individuelle fonctionne mieux, mais difficile à mettre en place, pas d'alternative de la caution solidaire actuellement. Il faut encourager la formation des cercles de caution par famille, parce que les gens se maîtrisent mieux et vont beaucoup s'entraider en cas de problème. En plus, il faut que les cercles disposent leur propre matériel de traitement. Face au détournement des intrants, je pense qu'il est important et mieux d'augmenter les intrants céréaliers pour aider les petits producteurs à accroître leur sécurité alimentaire.

Il reste difficile de dissocier les intrants coton des céréales, car on aura des difficultés à gérer le remboursement des crédits, on aura aussi un abandon possible de la culture cotonnière et la mort de la culture du coton, cela pourra aussi entraîner une augmentation de la production céréalière et une baisse de prix des céréales et enfin, une baisse de liquidité dans les villages (problème pour résoudre les problèmes ponctuels (scolarité, maladie, décès,...)). Malgré, ces contraintes, l'on peut tout de même avoir des avantages, à savoir ; une augmentation de la sécurité alimentaire ; une augmentation légère des revenus et une indépendance des producteurs dans leurs exploitations.

Avec le problème d'impayé, le chef de zone pense l'exclusion des producteurs aux crédits intrants n'est pas efficace, car, il cause de plus en plus des problèmes dans les villages, il y a une baisse de la production cotonnière et actuellement, les producteurs exclus utilisent des semences « tout venant » pour la production du coton. Nous pensons qu'il faut seulement, bien mener la sensibilisation des producteurs sur la nécessité de produire du coton en fonction de ses capacités (réduire les quantités d'intrants à crédit). Il faut faire un suivi exact des parcelles et le conscientiser. Dans les villages, il faut également faire du coton pour ne pas être mal vu dans le village et avec le coton, vous pouvez avoir des petits crédits dans le village.

A Mowo, les exploitations font face à des nombreux problèmes techniques :

- Accès à la terre (problème foncier).
- Problème de crédit (impayés).
- Semences (les producteurs estiment que les semences actuelles pèsent moins).
- Récolte soignée augmente le travail dans les exploitations.
- Baisse de revenus.
- Faible équipement des exploitations.
- Mauvaise gestion des exploitations.

Face à ces problèmes, je pense qu'il faut :

- Sensibilité d'avantage les producteurs à l'utilisation de la fumure organique.
- Vulgarisation de l'utilisation des SCV.
- Subvention des intrants.
- Réduction des surfaces de coton pour réduire l'endettement.
- Haies vives autour des parcelles.

Au niveau de la dynamique productive et contractuelle, amélioration de la coordination mais baisse des performances productives. Cependant, Mowo est un bon village cotonnier, c'est pourquoi, un des deux groupements du village participent au commerce équitable :

- Evolution rendements -
- Dettes et remboursement +
- Retards de livraison : non retards
- Evolution qualité intrants -
- Evolution visites encadreurs ++
- Evolution de la qualité de gestion du GIC – (beaucoup d'impayés, dictature dans les OP / gestion peu transparente)
- Evacuation du coton : - (pas de camion, récolte précoce)
- Retard de paiement : - jusqu'à 5 mois à cause des impayés et la crise
- Evolution leadership GIC - -
- Evolution règles et fonctionnement interne O
- Tensions internes oui (scission des OP, réduction performance, dictature, impayés)
- Pesée classement aucun problème
- Transport : Oui, retard dans l'envoi des camions par les chefs de région SDCC (panne des camions et disponibilité)
- Evolution de la coordination globale O

Enfin, pour terminer, nous devons retenir que les impayés sont très néfastes pour la production du coton et la solution n'est l'exclusion des membres défaillants, il faut trouver d'autres solutions qui ont moins d'impacts négatifs sur la cohésion du village.

	Intrants coton			Intrants céréales		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	63101.1 (34414.7)	58987.5 (30161.4)	62000.0 (35897.1)	8330.0 (12161.3)	7480.0 (10658.5)	5900.0 (10499.6)
Achat	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1155.0 (2029.6)	985.0 (1699.7)	1200.0 (3212.5)

Village de Balaza Domayo

Balaza Domayo est un village qui a été fondé par le groupe des fulbé Suudu Deembo. Ce village est très peu peuplé avec une population estimée aujourd'hui à environ 200 habitants. Les groupes représentés sont les Suudu Deembo, les peuls Taara, les Riimaybe de Maroua, les Sirata Paatawal, les Kera, Massa et Musey. Le village est dirigé par un Lawan et les populations cohabitent harmonieusement.

Le projet DPGT a mis en place un grenier villageois, et les paysans déplorent le manque d'assistance pour les cultures vivrières et maraîchères. Le village n'a pas eu de visite de l'AVZ depuis 2 ans. Il existe une tradition de commerce dans ce village. Sur les 9 commerçants, deux ont des boutiques à Maroua, deux font le commerce du bétail, un vendeur de tabac traditionnel, et quatre petits commerçants (sel, savon, omo...). En saison des pluies, la pêche est pratiquée par les Massas qui vendent le poisson en frais.

A Balaza Domayo, le terroir est complètement saturé. Les surfaces en culture se sont multipliées au cours de ces dernières années, et il ne reste aucune jachère. Seuls ne sont pas cultivés les hardés inondables servant de parcours. Le terroir étant mal réparti, la famille du chef se partage les terres les plus fertiles, les jeunes sont obligés de louer, ce qui ne les implique pas dans une gestion à long terme de leur terroir. La terre reste distribuée par le Djaworo, sous la pression du Lawan, voire du Lamido de Maroua. Le principe de location est circonscrit au karal et limité à quelques parcelles. Les nouvelles terres sont acquises à l'extérieur du terroir, soit par achat, soit par location.

Les systèmes de culture dominant sont à base de muskuwari/coton/djigari, ou encore coton/djigari. On y cultive aussi du maïs, du manioc, du gombo et des aubergines. Moins de 10 % des exploitations (en moyenne de 2,2 ha cultivés) possèdent un attelage, et les paysans ont recours à de la main d'œuvre extérieure pour cultiver le muskuwari.

L'élevage est mené de manière extensive. En saison des pluies, les animaux pâturent en brousse sur le terroir voisin de Djoulgouf, et reviennent au village le soir. En saison sèche, l'alimentation est à base des résidus de culture stockés, des ligneux, et en fonction des possibilités de tourteau de coton. Le disponible fourrager apparaît comme nettement insuffisant. L'achat et l'élevage des bovins ne sont perçus par les éleveurs que comme une capitalisation, et très rarement comme une activité commerciale (les cas d'embouche signalés sont exceptionnels). Les problèmes sanitaires sont importants, particulièrement pour les petits ruminants et la volaille.

Enfin, les productions végétales sont principalement destinées à l'autoconsommation, excepté le coton et le tabac. Très peu de produits sont stockés et transformés sur place. Les femmes fabriquent de la bière traditionnelle pour les populations non musulmanes, des beignets, et de l'huile d'arachide.

Dynamique des organisations paysannes à Mowo :

A Balaza Domayo, il existe une organisation des producteurs de coton issue de la scission de l'organisation des producteurs du coton de Balaza Lawane qui regroupait les producteurs de coton de Balaza Domayo et Balaza Lawane. Les producteurs de coton de Balaza Domayo ont décidé de créer leur propre groupement, car, ils faisaient face aux contraintes suivantes : Manque de confiance avec les responsables des groupements ; les retards dans le paiement de l'argent du coton des producteurs de Balaza Domayo (20 à 40 jours) alors que les autres producteurs étaient payés plutôt ; Détournement des fonds du groupement ; la dictature dans le groupement (forte relation du Délégué avec le Lawane). A la suite de ces problèmes, un nouveau groupe a vu le jour, il y a trois ans seulement et fonctionne très bien.

A Balaza Domayo, le groupement compte environ 105 membres et 8 cercles de caution solidaire. Ce groupe est dirigé par un bureau exécutif de 4 membres et 8 chefs de cercle de caution. Les membres du bureau exécutif sont élus en assemblée générale pour un mandat de

3 ans renouvelables. Ce groupement regroupe exclusivement les producteurs de coton de cette localité et les critères d'adhésion sont connus de tous, être d'abord producteur de coton. Pour ce nouveau groupe, il y a eu une entente entre les populations de ce village qui ont décidé de placer à la tête de ce groupe le Délégué actuel, qui est qu'à même le fils du Djaoro il faut le signaler.

Pour la formation des cercles de caution, ils se forment et sont validés lors des AG. Les producteurs se regroupent librement autour des chefs de cercles désignés en fonction de leur personnalités et autres : pas d'impayés ; grands producteurs de coton ; être confiant ; disponible et un organisateur.

Vu la jeunesse de ce groupe, l'on ne rencontre pas pour l'instant des problèmes, car d'après le Délégué, il y a une entente cordiale entre les membres (membres sont tous d'un même village et d'une même grande famille) et on n'enregistre pas d'impayés dans leur groupement. Cependant, les producteurs rencontrent tout de même les problèmes communs de la filière coton, à savoir : le prix élevé des intrants (engrais), la baisse de la fertilité des sols et le faible prix d'achat du coton graine. Ces problèmes et bien d'autres entraînent des mécontentements entre les membres et les découragements de certaines producteurs.

A Balaza Domayo, on note de plus en plus des femmes (environ 6 femmes) dans la production du coton, elles sont des veuves ou des femmes mariées disposant leurs propres parcelles de coton. Ces femmes travaillent plus bien que les hommes d'après le Délégué, elles ont rarement des impayés. Elles peuvent contribuer efficacement à augmenter la production cotonnière. La présence des femmes dans la production du coton avec leur propre parcelle s'explique par le fait qu'avant, les hommes avaient l'habitude d'utiliser l'argent du coton seul avec celle-ci avaient énormément contribué à la production et en plus, les femmes cherchent à avoir leur autonomie financière.

Ce groupement n'entretienne aucune relation avec les autres groupements dans le village, car, c'est le seul groupement du village. D'après, le Délégué, ils sont très fier de leur groupement, car, il y a une entente entre les membres et tout le monde est travailleur, raison pour laquelle, il n'y a pas d'impayés. C'est un jeune groupement très dynamique.

Les membres du bureau exécutif des groupements bénéficient des formations (pour la gestion du groupe, organisation du travail, gestions des exploitations) auprès des agents de zone de la SODECOTON et de l'OPCC après leur élection. Ils ont des très bonnes relations avec les agents de l'OPCC et de la SODECOTON. Cependant, il estime dans la majorité que l'OPCC bien étant une organisation faitière des producteurs ne défends pas réellement leurs intérêts.

Enfin, le groupe est apolitique et il n'y a d'influence du politique dans les activités du groupement. Mais, il a signalé que les responsables des groupements ont une forte personnalité dans le village, ils sont très respectés, mais dans le groupement, ils sont des producteurs de coton comme tout autre et doivent respecter les règlements intérieur.

Expertise technique du chef de zone :

Le coton occupe une place prépondérante dans les activités des exploitations agricoles malgré la crise cotonnière. Le GIC Balaza Domayo est l'un des rares groupements coton qui n'a pas de problème de remboursement des crédits (ce groupe n'enregistre pas d'impayés pour la campagne 2009/2010). C'est un groupement issu de la scission du grand groupement de

Balaza Lawane et les membres sont tous d'une même famille et entretiennent des très bonnes relations. C'est un groupement qui a des très bonnes performances...

D'après le Chef de zone, ce groupement reçoit des intrants à temps et en quantité demandée. Il n'a pas de problème de suivi, car les producteurs sont conscients de l'enjeu du crédit et du principe de la caution solidaire. Il y a une très bonne confiance entre les producteurs et l'information circule très bien dans le jeune groupement. Bien qu'il n'est pas de problème de coordination et semble très performant, il fait des problèmes communs en zone cotonnière, à savoir les problèmes climatiques (sécheresse, inondation, ...) et de baisse de fertilité.

La caution solidaire est une bonne chose, car, elle permet de faire des remboursements et d'avoir des crédits intrants. Le principe de la caution solidaire dans ce groupe semble bien compris, ce qui en témoigne, le fait qu'on n'a enregistré aucun impayé. Les producteurs ont peur de se faire humilier en cas d'impayés (en cas d'impayés, vous n'avez plus d'amis, vous êtes traité de paresseux, êtes marginalisé dans le village, mal à l'aise).

La caution individuelle fonctionne mieux, mais difficile à mettre en place, pas d'alternative de la caution solidaire actuellement. Il faut encourager la formation des cercles de caution par famille et des petits cercles d'environ 10 personnes, parce que les gens se maîtrisent mieux et vont beaucoup s'entraider en cas de problème. Face au détournement des intrants, je pense qu'il est important et mieux d'augmenter les intrants céréaliers pour aider les petits producteurs à accroître leur sécurité alimentaire. Mais, avec plus d'intrants céréaliers, il y a des risques d'utiliser des intrants à d'autres fins.

Je pense que c'est mieux de lier les intrants coton avec les intrants céréales. Car, il est difficile de dissocier les intrants coton des céréales, car on aura des difficultés à gérer le remboursement des crédits, on aura aussi un abandon possible de la culture cotonnière et la mort de la culture du coton, cela pourra aussi entraîner une augmentation de la production céréalière et une baisse de prix des céréales et enfin, une baisse de liquidité dans les villages (problème pour résoudre les problèmes ponctuels (scolarité, maladie, décès,...)).

A Balaza Domayo, les exploitations font face à des nombreux problèmes techniques :

- Sécheresse.
- Inondation.
- Divagation des animaux.
- Semences (les producteurs estiment que les semences actuelles pèsent moins).
- Récolte soignée augmente le travail dans les exploitations.
- Baisse de revenus.
- Faible équipement des exploitations.
- Mauvaise gestion des exploitations (non respect des itinéraires techniques).

Face à ces problèmes, je pense qu'il faut :

- Subvention des intrants.
- Haies vives autour des parcelles.
- Faire des semis précoces.
- Sensibilisation des producteurs et faire des formations permanentes.

Au niveau de la dynamique productive et contractuelle, amélioration de la coordination mais baisse des performances productives. Cependant, Balaza Domayo est un bon village

cotonnier et leur groupement est très performant, sans impayés et une collaboration cordiale entre les producteurs :

- Evolution rendements ++
- Dettes et remboursement O
- Retards de livraison : pas de retard
- Evolution qualité intrants O (aucun changement constaté)
- Evolution visites encadreurs ++
- Evolution de la qualité de gestion du GIC +
- Evacuation du coton : ++
- Retard de paiement : -- jusqu'à 5 mois à cause des impayés et la crise
- Evolution leadership GIC - -
- Evolution règles et fonctionnement interne : O
- Tensions internes : non
- Pesée classement : non
- Transport : non
- Evolution de la coordination globale O

Enfin, il faut signaler que ce groupe de Balaza Domayo est très jeune, à peine 3 ans, reste dynamique et la collaboration entre les membres est cordiale. Cependant, nous devons signaler que dans la zone globale de Balaza, où, je couvre plusieurs groupements, la coordination globale dans les groupements est forte régression. Il y a beaucoup de responsables des groupements qui sont contestés, il y a des problèmes de gestion. Les Délégués sont très puissants et influents dans les villages (forte relation avec les autorités traditionnelles), il est devenu très difficile de les changer, ils sont presque intouchables. Cela a des impacts très négatifs sur la production cotonnière.

En plus, avec la restructuration de l'OPCC en CNPC Cameroun, la SODECOTON n'a plus de pouvoir dans les groupements, c'est désormais la responsabilité de la CNPC, qui gère actuellement les problèmes d'intrants de façon autonome et que la SODECOTON s'occupe juste des problèmes techniques.

	Intrants coton			Intrants céréales		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Crédit	24350.0 (24882.4)	26465.0 (24375.6)	19025.5 (20891.6)	3234.0 (5870.7)	3565.0 (6035..5)	2400.0 (5468.3)
Achat	0 (0)	0 (0)	0 (0)	970.0 (2048.3)	300.0 (948.7)	300.0 (948.7)